

Chronique n°19 : Défense de la thèse

## Les “*années Pierres Vivantes*” dans la catéchèse en France. Une analyse théologique

Isabelle Morel

Le vendredi 25 octobre 2013, Isabelle Morel, responsable du Service de Catéchèse du diocèse de Besançon et enseignante à l’ISPC, a soutenu à l’Institut Catholique de Paris sa thèse intitulée *Les “années Pierres Vivantes” dans la catéchèse en France Une analyse théologique*, pour l’obtention du Doctorat en Théologie, devant un Jury composé de cinq membres et présidé par le Professeur Vincent Holzer, Directeur du Cycle des Etudes du Doctorat (CED) de l’Institut Catholique de Paris, Denis Villepelet, directeur de thèse, Isabelle Saint Martin, historienne professeur à l’EPHE, François Brossier, bibliste, professeur honoraire du *theologicum* et le professeur Henri-Jérôme Gagey, dogmaticien.

La thèse qui a pour objet « l’évaluation théologique des questions catéchétiques qui se sont posées en France dans les années soixante-dix et quatre-vingt du siècle dernier<sup>1</sup> », comprend deux parties : la première partie intitulée « Etablissement de l’Historiographie » est une recherche historique sur la crise des “années *Pierres Vivantes*” ; la seconde partie, qui est une analyse théologique, met à jour les enjeux de la crise de la catéchèse en France entre les années 1973 et 1985. Durant la leçon doctorale Isabelle Morel a développé trois points à savoir : un long cheminement<sup>2</sup>, la contribution à la réflexion catéchétique<sup>3</sup> et les regrets<sup>4</sup>.

### 1. Un long cheminement

La recherche d’Isabelle Morel « trouve son origine dans l’immense effort de rénovation de la pratique catéchétique » par de nombreux responsables, praticiens et théologiens, et ce depuis la promulgation du *Directoire Général pour la Catéchèse (DGC)* en 1997 et du *Texte national pour l’orientation de la catéchèse en France (TNOCF)* en 2006.

Dans son exposé, elle a fait allusion à la thèse de Joël Molinaro qui est « une évaluation théologique des questions catéchétiques qui se sont posées en France depuis 1945, à partir de la crise catéchétique de 1957. » Afin d’apporter « sa petite contribution [...] à la réflexion catéchétique », elle s’est intéressée à « une autre période charnière de l’histoire de la catéchèse contemporaine : les années 1970-1980, qu’elle a appelées “les années *Pierres Vivantes*” du nom de cet ouvrage qui cristallisa la polémique à l’époque. »

Mais, « que s’est-il passé dans les “années *Pierres Vivantes*” pour que la catéchèse française se retrouve à nouveau au centre de plusieurs conflits ? » Telle est la question principale qui a habité Isabelle Morel au début de sa recherche. Aussi formule-t-elle

<sup>1</sup> Isabelle MOREL, « Résumé de thèse. Les années Pierre vivante dans la Catéchèse de France. Une analyse théologique », in *Document de présentation de la thèse*, Paris, 2013, p. 2.

<sup>2</sup> Cf. document de présentation de la thèse, p. 10.

<sup>3</sup> Idem, p. 12 ;

<sup>4</sup> Ibidem, p. 15.

« l'hypothèse qu'un débat théologique de fond n'avait pas été mené à son terme... et avait conduit à la crispation qui fut vécue à la fois en France et entre Rome et la France ». Pour elle, la controverse s'est concentrée « principalement autour du recueil *Pierres Vivantes* alors même que celui-ci n'était qu'un aspect de la réforme catéchétique en cours. »

Pour étudier cette crise, elle fait « un travail d'historien », qu'elle a mené en expérimentant trois aspects de ce métier : d'abord, elle réalise « des entretiens avec les principaux acteurs de la catéchèse française impliquée à cette époque ». A ce stade, elle se rend compte que la réforme catéchétique des années 1970-1980 est vraiment une période complexe et en même temps passionnante. Elle y décèle « trois conflits principaux » qui semblent « s'entremêler au fil des témoignages : autour de la notion de catéchisme, de la reconnaissance officielle des documents par *imprimatur* et du choix de l'ordre de présentation des textes bibliques dans le recueil *Pierre Vivantes* ».

Ensuite, elle entreprend de traverser tout ce qui avait été déjà écrit sur le sujet. Elle « parcourt systématiquement toutes les revues et les ouvrages de théologie catéchétique de l'époque qui témoignent, à leur manière, des préoccupations et des recherches de cette période. » Elle se rend compte que « personne n'avait encore réalisé l'historiographie du mouvement catéchétique français des années 1973 à 1986 ».

Enfin, elle expérimente un troisième aspect du métier d'historien, consistant à s'enfoncer progressivement dans les archives disponibles. Ce long travail la conduit à « s'immerger dans le monde des années 1970-1980 ». L'établissement du dossier historique, qui constitue la première partie de sa thèse, lui permet « de mettre en lumière les débats sous-jacents qui ne furent pas menés à leur terme. »

Alors qu'elle pensait « retrouver au centre de la polémique la question institutionnelle de la reconnaissance officielle des documents par *imprimatur*, ce sont plutôt les questions théologiques qui prirent le pas. » Se rendant compte que « les rédacteurs des principaux documents<sup>5</sup> liés à la réforme des “années *Pierres Vivantes*” » ont traité successivement ou séparément les questions pédagogique et théologique, elle se démarque d'une telle manière de procéder, et elle comprend que l'articulation entre la pédagogie et la théologie est au cœur de cette crise de “années *Pierres Vivantes*”. D'où la nécessité d'une reprise théologique de ce travail historique.

## 2. Contribution à la réflexion catéchétique

La plupart des promoteurs des parcours catéchétiques ont compris *Pierres Vivantes* comme « un recueil optionnel, facilement contournable. » La Congrégation la Doctrine pour la foi, pour sa part, « s'est focalisée sur le recueil français et demande la modification de *Pierre Vivantes*. » En analysant la conférence du cardinal Joseph Ratzinger, Préfet de ladite Congrégation, elle a compris « qu'il ne se battait pas en fait tant *in fine* contre le principe même de ce recueil, mais contre les méthodes pédagogiques mises en œuvre en catéchèse sans se soucier de la didactique de la foi. » Ce qui est remis en question par l'intervention du cardinal Joseph Ratzinger, « ce sont en fait les parcours et les catéchèses anthropologiques, privilégiant l'axe catéchète-catéchisé et les méthodes pédagogiques actives. »

*Pierres Vivantes* n'est pas un catéchisme ! Il est un recueil de document privilégié pour la foi, un livre-ressource dans lequel catéchètes et catéchisés viennent puiser au cours de leur activités catéchétiques ». Ce n'est donc pas la didactique spécifique de la foi, dit-elle, qui préside à la rédaction de ce recueil. Le Cardinal Joseph Ratzinger et sa Congrégation n'ont

---

<sup>5</sup> D'abord la publication de deux documents donnant les orientations théologiques de fond : le texte des évêques de France *Il est grand le mystère de la foi* en 1978, sous forme de profession de foi et le *Texte de référence pour la catéchèse des enfants* en 1979. Puis vinrent les documents pédagogiques : *Pierre Vivantes* en 1981 et les “parcours” catéchétiques qui lui furent associés à partir de 1981.

donc en fait pas compris le statut de ce livre novateur au moment de sa parution. » En effet, c'est « à l'issue de nombreuses discussions et essais de clarification avec les responsables de la catéchèse française que le statut du recueil fut enfin mieux appréhendé ». « Les débats autour de *Pierres Vivantes*, conclut-elle, furent ainsi clos, sans que les véritables questions de fond ne soient traitées ». Un double malentendu demeure : sur les modèles pédagogiques entre pédagogie inductive et didactique de la foi, et le statut théologique d'un livre de référence en catéchèse.

Cette thèse est une contribution essentielle dans l'investissement théologique et historique de l'ISPC en vue d'une réappropriation critique de son héritage catéchétique.

### **3. Les regrets et les limites**

Au registre des regrets, Isabelle Morel signale qu'à sa connaissance, « il n'existait pas, à l'époque de *Pierres Vivantes*, de théologiens de la catéchèse dont on pourrait suivre l'évolution d'une pensée construite autour de problématiques catéchétiques. C'est toujours à partir de la théologie fondamentale que des théologiens donnent leur avis sur la pratique et la recherche catéchétique. La théologie pratique est un souci récent lié à l'évolution de nos questionnements pastoraux ». Voilà pourquoi elle plaide pour le soutien et le déploiement des efforts « afin de favoriser le développement d'une véritable théologie de la catéchèse ».

Les riches débats historiques et théologiques qui ont accompagné cette soutenance montrent si besoin en était l'intérêt d'un tel sujet pour la catéchèse. Bravo à Isabelle Morel pour sa riche contribution à la réflexion catéchétique !

Tibo Albert Kabore  
doctorant à l'ICP et à l'UCL, chargé de cours à l'ISPC